



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/1995/124/Add.1  
1er novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Reprise de la session de fond de 1995  
New York, octobre-décembre 1995  
Point 5 de l'ordre du jour

QUESTIONS SOCIALES, HUMANITAIRES ET DROITS DE L'HOMME :  
RAPPORTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES, CONFÉRENCES ET  
QUESTIONS CONNEXES

Rapport du Comité chargé des organisations  
non gouvernementales

Additif

1. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a tenu sa 581e séance le 31 octobre 1995, afin de poursuivre l'examen des demandes d'organisation de populations autochtones qui souhaitaient participer aux travaux du Groupe de travail intersessions à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme chargé de l'élaboration d'un projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones.
2. Des déclarations ont été faites par les représentants du Soudan, de Cuba, de l'Inde, de l'Irlande, des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Chili, de la Fédération de Russie, de la Chine et de l'Indonésie.
3. Des déclarations ont également été faites par les observateurs du Bangladesh, de la Finlande, du Nigéria, de la Nouvelle-Zélande, de la Thaïlande et du Canada.
4. À la même séance, le Comité a décidé de recommander au Conseil économique et social d'autoriser 34 organisations de populations autochtones non dotées du statut consultatif auprès du Conseil à participer aux travaux du Groupe de travail.

QUESTIONS EXIGEANT UNE DÉCISION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

5. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision ci-après :

PROJET DE DÉCISION

Demandes de participation aux travaux du Groupe de travail intersessions à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme chargé de l'élaboration d'un projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones présentées par des organisations de populations autochtones non dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social décide d'approuver la participation des organisations de populations autochtones ci-après non dotées du statut consultatif auprès du Conseil aux travaux du Groupe de travail intersessions à composition non limitée, dont il a autorisé la création dans sa résolution 1995/32 :

Ahupua'a Action Alliance (États-Unis d'Amérique)

Ainu Association of Hokkaido (Japon)

Ainu Association of Sapporo (Japon)

Ainu National Congress (Japon)

Asociación Nacional Indígena Salvadoreña (ANIS) (El Salvador)

Asociación Napguana (Panama)

Association Nouvelle de la Culture et des Arts Populaires (Berbères)  
(Maroc)

Association des Juristes Berbères de France (France)

Association for the Promotion of Batwa (Rwanda)

Association of the Shorski Peoples (Fédération de Russie)

Association pour le Développement des Batwa du Rwanda (ADBR)  
(Rwanda)

Associazione Latinoamericana de Cremona (Italie)

Christian Spiritual Youth Ministry (CSYM) (République-Unie de Tanzanie)

Comisión Coordinadora de Organizaciones y Naciones Indígenas del Continente  
(Panama)

Comisión Internacional de Derechos de Pueblos Indígenas de Sud America  
(Bolivie)

Comite Intertribal – Memória e Ciência Indígena (ITC) (Brésil)

Consejo Nacional Indio de Venezuela (Venezuela)

Coordinación de Organizaciones Mapuche 'Taiñ Kiñegetuam' (Argentine)

Cordillera Peoples Alliance (Philippines)

Escuela Maya de Derechos Humanos IXIM-CHE (Guatemala)

Federación de Indígenas del Estado Bolívar (Venezuela)

Finno-Ugric Peoples' Consultation Committee (Finlande)

Ilkerin Loita Project (Kenya)

Jeunesse Nationale Populaire (JNP) (Maroc)

Legal Assistance Center for Indigenous Filipinos (PANLIPI) (Philippines)

MAA Development Association (Kenya)

Mejlis of Crimean Tatar People (Ukraine)

Movimentos das Mulheres Indígenas do Estado do São Paulo (Brésil)

Nepal Federation of Nationalities (Népal)

Nepal Indigenous Peoples Development and Information Service Centre  
(MIPDISC) (Népal)

South and Meso American Indian Rights Center (États-Unis d'Amérique)

Survival for the Lepers, Poor and Needy People Society of Tanzania (SLENOT)  
(République-Unie de Tanzanie)

Tuvinien Branch of the Public Association "Russia's Regions" (Fédération de  
Russie)

Unidad de Capacitación e Investigación Educativa para la Participación,  
A.C. (Mexique)

-----